



La rente pétrolière

source de violences pour l'Algérie



© DR

E n t r e t i e n

avec Luis Martinez ...

Directeur de recherche au CERI-Sciences Po, auteur de *Violence de la rente pétrolière* (Presses de Sciences Po, 2010)

Vous venez de publier *Violence de la rente pétrolière*. En quoi la rente est-elle synonyme de violence ?

La rente est synonyme de violence à plusieurs niveaux : d'abord, parce qu'elle procure au niveau des populations des formes de violence multiples. Premier effet, elle prive les économies de ces pays d'une diversification, car elle fait croire à ces sociétés que le pétrole est la ressource qui permet le développement, la richesse, le bien-être. La rente conduit ainsi ces pays à avoir 98 % de leurs revenus extérieurs fondés sur le pétrole, ce qui est, en matière d'emploi, catastrophique : la plupart de ces pays n'ont pas d'économie diversifiée et le secteur pétrolier représente 1 % de l'activité professionnelle, le reste n'est que de la redistribution indirecte des revenus pétroliers sous la forme de biens et de services subventionnés. Le second effet de la rente est qu'elle produit de la violence dans le sens où ceux qui en sont les principaux détenteurs, gestionnaires et utilisateurs ont des moyens considérables à leur disposition pour pouvoir

édifier des appareils de sécurité extrêmement importants, complexes et performants qui limitent toute forme de contestation, voire de démocratisation. La rente devient un bien précieux à ne pas partager. Dans cette version, la rente peut être une illusion dans la guerre tant on est persuadé que l'on peut mener des combats plus facilement puisqu'il est possible d'acquérir des armes et de les remplacer. On peut gagner ou perdre, ce n'est pas le problème. La rente est là pour éponger les politiques militaires extérieures, telle la Libye au Tchad, l'Irak au Koweït, l'Algérie face au Maroc au Sahara occidental. On est ici dans des scénarios qui soulignent que la rente est une violence pour les populations. Le troisième effet se trouve au niveau sociétal. La rente pétrolière détruit toutes les formes de valeurs liées au travail, à l'investissement, au capital humain, tout simplement parce qu'elle est une richesse extérieure qui ne se construit pas patiemment sur le labeur des uns et des autres, mais davantage sur la conjoncture internationale. Ainsi, quand le baril est à 150 dollars, on se croit tout permis, et quand son prix passe à 10 dollars, on assiste à des émeutes de la faim. Les premières victimes de la rente sont donc très clairement les populations,



© Reuters/Zohra Bensema

Raffinerie de gaz liquéfié à Arzew, à l'est d'Oran.

mais il y a un deuxième acteur qui est « victime de la rente », sans être visible, c'est l'État. Tout d'abord, la rente détruit tous les outils de gouvernance étatique. Elle est l'inverse de la ressource nécessaire à un État qui, en règle générale, doit veiller aux dépenses et aux recettes, aux équilibres budgétaires, aux investissements afin qu'ils soient les plus stratégiques possible et permettre à l'État de disposer des moyens d'un fonctionnement efficace. Or la rente, c'est l'inverse. Elle aveugle, détruit et ampute tous les outils de l'État parce qu'elle donne l'impression que sans aucune politique budgétaire stricte et rationnelle, il y a des excédents. Deuxièmement, les banques n'éprouvent pas le besoin de solliciter les citoyens pour obtenir de l'épargne puisque l'argent coule à flots. Les banques disposant de capitaux, le financement de toutes sortes de projets est assuré sans qu'ils soient forcément les plus pertinents, car il faut dépenser l'argent. Tous les projets fondés sur la relation politique, clientéliste, sont soutenus, si bien qu'on en arrive à financer l'agriculture en Libye, ce qui n'a pas de sens, tout comme les « industries industrialisantes » (1) en Algérie, ou des projets de nucléaire en Irak qui inquiètent l'ensemble de la

communauté internationale. La rente devient pour l'État une sorte de casque qui isole, aveugle et empêche le gouvernement chargé de la gestion des ressources de l'État de pouvoir mener une politique rationnelle et juste.

À côté des sociétés, d'une part, et de l'État, de l'autre, la troisième victime de la rente, c'est l'environnement. Cet aspect plus connu dans le delta du Niger, dans le golfe du Mexique ou dans l'ancien espace de l'URSS (mer d'Aral ou autour de Bakou), peu étudié dans les pays du monde arabe, pourrait être qualifié de violence écologique ou environnementale. Voilà les principales raisons pour lesquelles la rente pétrolière représente une violence.

L'idée de base de mon analyse est de montrer que ce qui est au départ *a priori* une chance – après tout, le sous-sol procure une ressource demandée, chère, d'ailleurs longtemps convoitée par des pays qui n'en avaient pas sur leur territoire – peut finalement représenter pour les États dépourvus des outils, c'est-à-dire des institutions nécessaires pour exercer un contrôle à la fois démocratique et national sur cette ressource, une violence inouïe contre ses propriétaires, détenteurs et usagers.



Comment se produit la trajectoire politique violente ? Est-elle le résultat d'une rente pétrolière inattendue combinée à une dynamique révolutionnaire ?

C'est une bonne question, car beaucoup de pays ont une rente et tous ne sont pas pris dans ce filet. Si l'on compare, par exemple, les pays du Golfe avec les pays arabes révolutionnaires et anciennement socialistes, la grande différence, c'est le contexte historique dans lequel s'est réalisé ce que j'ai appelé la « capture de la rente ». Des années 1950 à 1970, la plupart de ces pays ne disposent ni des moyens techniques, ni politiques et étatiques pour exploiter seuls la ressource. Ce sont, par conséquent, soit des États étrangers, soit des compagnies multinationales qui exploitent ce sous-sol en s'inscrivant dans la continuité des régimes coloniaux.

Entre les pays du Golfe et l'Algérie, la Libye ou l'Irak, les conditions historiques sont très différentes dans la mesure où ces trois derniers pays connaissent une rupture politique violente marquant le passage de la monarchie en Libye et en Irak, ou d'une domination coloniale dans le cas algérien, à des régimes révolutionnaires d'obédience nationaliste et socialiste qui capturent la rente et l'utilisent en tant qu'arme diplomatique, idéologique et économique. Alors que dans les monarchies du Golfe, plus conservatrices, adossées au pacte militaire britannique et américain, la redistribution de la rente s'opère dans le cadre de l'État-providence, le pétrole devient pour l'Algérie, l'Irak et la Libye une arme idéologique pour se démarquer des pays du Nord et de leurs anciennes puissances coloniales, dans un mouvement anticolonial et anti-impérialiste. Ils se distinguent également des États du Golfe par leur lien avec l'URSS, à qui ils achètent des armes. La troisième ligne de fracture entre les États pétroliers du Golfe et l'Algérie, l'Irak ou la Libye est la relation entre l'État et ses ressources. Dans les pays du Golfe, le pétrole appartient aux dynasties régnantes qui redistribuent la rente à leurs administrés, leurs citoyens. Dans les pays socialistes arabes, le pétrole appartient par définition au peuple, car le peuple, c'est l'État, l'État, c'est le pétrole, le pétrole est donc le peuple. Pour le président algérien, Houari Boumédiène, il est même « le sang du peuple ». Derrière cette rhétorique formelle, l'organisation révolutionnaire détourne, capture, s'approprie les ressources, provoquant des trajectoires bien différentes de celles des pays du Golfe, notamment parce que la rente pétrolière leur permet de réaliser leurs ambitions, y compris en reconfigurant leur environnement régional, comme le montrent les guerres d'invasion de l'Irak en Iran et au Koweït, la guerre libyenne contre le Tchad ou le soutien algérien au Sahara occidental contre le Maroc.

La manne pétrolière est aussi vue comme une chance pour rattraper économiquement l'Occident et pour rivaliser avec lui. Ces régimes se lancent dans une industrialisation inégalee et une importante militarisation dans le but d'acquérir les outils de puissance régionale et de confrontation avec les nouvelles formes d'impérialisme et de colonialisme. Enfin, à la différence des monarchies pétrolières du Golfe, le pétrole dans ces régimes

socialistes arabes prend une charge idéologique rendant les sociétés « autistes », alors qu'il n'est qu'une ressource énergétique. Suivant le modèle du Mexique des années 1930 qui avait nationalisé le secteur des hydrocarbures, ces États engagent au début de la décennie 1970 des processus de nationalisation associés à la révolution. En Algérie, la nationalisation du secteur énergétique en 1971 est vécue comme une « seconde indépendance » par la capture totale de la rente, à la différence du secteur pétrolier dans le Golfe qui est resté ouvert et a pu bénéficier de la complémentarité des compagnies étrangères.

La rente contribue-t-elle au despotisme ou, du moins, à une radicalisation des régimes ?

Je pense que l'Algérie, l'Irak et la Libye n'auraient pas été moins despotiques sans rente. Mais à la différence d'un régime sans ressources, un État doté d'une rente peut mettre en pratique son autoritarisme. Cela ressort nettement dans les pays où vivent des minorités : l'État sans rente aura moins recours à la violence vis-à-vis de ces populations étant donné que son développement dépend du tourisme et d'investissements étrangers qui rendent nécessaire la stabilité intérieure. Si l'on prend





l'exemple des Kurdes, la Syrie n'a pas les mêmes contraintes que l'Irak pour mener une guerre. Ce dernier dispose de revenus, notamment pour la mise en œuvre d'une politique de déportation des populations kurdes. La rente contribue donc à la réalisation du potentiel despotique des États, qu'il s'agisse de l'éradication des communistes, de la destruction des Kurdes en Irak ou des islamistes en Algérie. Un État sans rente est beaucoup plus consensuel, mesuré et nuancé avec les mouvements d'opposition. En Iran, aujourd'hui, c'est d'ailleurs la rente qui permet au régime de contenir l'opposition depuis les élections présidentielles de juin 2009.

Vous évoquez la transformation de ces régimes rentiers en régimes de type mafieux. Pourquoi peut-on les qualifier ainsi ?

C'est en référence à l'interprétation des processus politiques que ces régimes rentiers peuvent être qualifiés de mafieux à partir des années 1990. Dans les trois pays précédemment cités, les régimes sont alors affaiblis par l'effondrement brutal du prix du baril et par les sanctions et condamnations internationales. L'Irak, la Libye et l'Algérie sont soumis à un embargo :

total pour le régime de Saddam Hussein, partiel pour celui de Muammar Kadhafi et moral pour les généraux algériens. Le pétrole continue de se vendre, mais les revenus sont moindres. Il n'y a ainsi plus d'investissements dans le développement des infrastructures. Prônant l'ouverture économique, ces régimes se mettent alors à vendre au secteur privé le patrimoine foncier, immobilier, industriel acquis ou financé par l'État au cours des années 1970 et 1980, sans aucun contrôle institutionnel. Le transfert des droits de propriété de ce patrimoine foncier public provoque l'émergence de nouveaux protagonistes : des organisations de type mafieux qui se chargent de sécuriser les transactions opérées dans ce contexte. Proches des États par leur rôle régulateur, ces organisations politico-militaires conduisent à l'émergence de régimes de type mafieux. Par cette notion de « mafia », l'idée est de souligner que, contrairement à la pensée dominante des années 1980 affirmant que l'absence de régulation étatique menait à l'effondrement de l'État (*failed state*), la faiblesse d'un régime ne signifie pas la fin du commerce, de l'économie, mais davantage sa transformation. En dépit de sanctions internationales (embargo), les régimes algérien, libyen et irakien ont démontré leur capacité d'adaptation inattendue et leur renforcement sur la scène intérieure, où l'on assiste de fait à une privatisation du secteur public, tant au niveau économique par l'apparition de groupes mafieux, que sécuritaire par l'émergence de milices pour suppléer à l'armée.

Concernant l'Algérie, quel est son rapport à la rente pétrolière aujourd'hui ?

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, l'Algérie est financièrement aux abois, elle traverse socialement une situation très difficile avec un fort taux de chômage. Or, à partir de 2003, elle bénéficie du troisième choc pétrolier (2), ce qui lui permet de reprendre le contrôle du champ économique, et l'État, incarné par le président Bouteflika, redevient l'instigateur et l'ingénieur de la stratégie de développement du pays. La rente pétrolière est bien évidemment au centre du projet. De 1986 à 2001, le pouvoir d'achat des Algériens a chuté de près de 20 %, ce qui a contribué à une paupérisation importante de la société. Grâce à ses considérables recettes d'exportation (81 milliards de dollars en 2008), le pays peut rembourser rapidement sa dette et relancer les grands chantiers dans les infrastructures. Dix milliards de dollars sont donc planifiés pour rénover les équipements avant tout sanitaires et éducatifs du pays en piètre état après une décennie de violence. Le modèle de développement choisi s'apparente à celui des années 1970-1980 basé sur les hydrocarbures, dont le principal risque est la « croissance sans développement ».

Or, les fondamentaux économiques (capital humain, éducation, liberté), conditions du développement économique selon l'économiste Amartya Sen, ne sont pas mis en avant en Algérie. C'est la rente qui continue de financer l'économie : de 2004 à 2009, par un plan de soutien à la relance de l'économie, et de 2009 à 2014, par une stratégie de développement



La rente pétrolière donne l'illusion de puissance (ici, la guerre Iran-Irak en 1980).





Depuis 2003, l'Algérie bénéficie du troisième choc pétrolier. L'État, incarné par le président Bouteflika (représenté sur cette affiche électorale), redevient l'instigateur de la stratégie de développement du pays.

d'un montant de 280 milliards de dollars. L'Algérie se retrouve confrontée aux trois mêmes défis que par le passé : premièrement, le pays ne dispose pas d'une structure politique à même de décider des choix de développement et de contrôler leurs applications. Tout est réalisé dans la plus grande opacité, si bien que des projets colossaux sont au cœur de scandales de corruption : 200 millions de dollars de pots-de-vin auraient été versés pour un projet autoroutier de 9 milliards de dollars. L'absence de contrôle étatique (la Cour des comptes, l'Inspection générale des finances et le Parlement ne remplissent pas leur fonction de surveillance) risque d'engendrer un immense gâchis. Deuxièmement, le développement basé sur les hydrocarbures accroît de nouveau la dépendance du pays au secteur pétrolier. Le pays se trouve confronté aux mêmes dilemmes que dans les années 1970-1980 si le prix du pétrole chute à moins de 70 dollars le baril. Troisièmement, le développement économique algérien dépend entièrement des investissements d'entreprises étrangères. Résultat, ce sont des emplois perdus pour les Algériens. L'Algérie achète sa stratégie de développement, car elle n'a ni les moyens ni les outils, les idées ou les ressources humaines pour mettre en œuvre une stratégie de diversification. Elle dispose pourtant d'un fonds de réserve de 150 milliards de dollars qui l'éloigne d'un risque financier. Pour autant, la pauvreté de la population est grande, le détournement

de fonds est légion, les libertés fondamentales font défaut, et face à ce que le Premier ministre Ali Benflis nomme « un océan de demandes » (3), l'Algérie ne dispose pas des capacités pour y répondre.

L'Union européenne pourrait-elle jouer un rôle pour aider l'Algérie ?

La politique européenne de voisinage est fondée sur les relations bilatérales. Avec l'Algérie, la priorité est d'assurer la sécurité de son approvisionnement énergétique, conduisant le pays à endosser le rôle d'exportateur d'hydrocarbures fiable. Ce faisant, elle garantit à Alger d'avoir des débouchés pour ses ressources énergétiques, mais pousse le pays à se dispenser d'une véritable réforme économique. La relation entre l'Union européenne et l'Algérie renforce donc le secteur des hydrocarbures et détruit les possibilités de diversifier l'économie hors de ce domaine. C'est un nœud difficile à dénouer pour Alger qui devrait créer des liens Sud-Sud avec ses voisins maghrébins, voire avec l'Afrique subsaharienne, créateurs d'emplois. D'où la crise actuelle que connaît le pays depuis un an et demi environ. L'Algérie se referme. Les investisseurs et partenaires étrangers se font rares. Le pays cherche à racheter les filiales d'entreprises étrangères qui rapatrient leurs bénéfices vers leur pays d'origine au lieu de les investir sur le marché algérien. D'autant que les Algériens ne voient pas les bienfaits des opérateurs étrangers, qu'ils soient turcs, chinois ou européens, et considèrent que ces investissements relèvent du pillage sans profiter au pays. Cette impasse suscite l'inquiétude, en particulier de la France. L'Algérie veut réduire la part de ses importations et mener une politique de diversification et de substitution aux importations. Or, sans opérateurs étrangers, elle n'y parviendra pas, car le pays s'est désindustrialisé et ne dispose pas suffisamment de diplômés qualifiés. L'économie basée ces dernières décennies sur la seule rente pétrolière a détruit le capital humain en faisant fuir les cerveaux. Cinquante ans après l'indépendance, l'Algérie n'est pas capable de construire seule une autoroute, n'ayant pas de capacités nationales, et c'est un drame pour la population. Surtout si l'on compare le pays à la Malaisie qui a su, grâce à sa rente pétrolière, mettre en œuvre une stratégie de développement de son système éducatif et de santé afin de doter le pays des outils pour asseoir sa politique de développement. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANK TÉTART

(1) La théorie socialiste de l'« industrie industrialisante », considérée comme une marche forcée vers le progrès, est appliquée en Algérie grâce aux revenus issus des hydrocarbures. Le pays développe alors une industrie lourde (aciéries, industries métallurgiques et mécaniques, raffineries, usines pétrochimiques produisant matières plastiques et engrais) et se dote de fabriques de matériaux de construction, d'usines textiles et agroalimentaires.

(2) Le baril de pétrole passe de 30 dollars en 2002 à 147 dollars en 2008.

(3) « L'intelligent », *Jeune Afrique*, n° 286, décembre 2002.